



# QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

## « QS – SPORT 2024-2025 »

### (Annexe II-22– Art. A. 231-1 du Code du sport)

Ce questionnaire de santé vous aide à savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre inscription aux activités proposées par Vitalité.

**Cette page ne doit pas être transmise à Vitalité, elle contient des données confidentielles !!!**

<b>RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR Oui OU PAR Non DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)		
<b>A CE JOUR :</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<b>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent</b>		

**Vous devez remettre un certificat médical si vous avez répondu OUI à l'une des questions.**

**Dans tous les cas remplissez l'attestation sur l'honneur ci-jointe.**